

Cardinal Caffarra : la conjugalité, une “communio personarum” capable de donner la vie

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#), [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 18 septembre 2013



Voici donc la suite de la conférence magistrale donnée par le cardinal Carlo Caffarra la semaine dernière, où il a qualifié de « séisme » social la reconnaissance des unions homosexuelles. Suite et fin de cette traduction que je vous propose, la première partie est [là](#). — J.S.



2. Le bien de la conjugalité.

Ayant vu ce qu'est la conjugalité, demandons-nous maintenant quelle est sa valeur, son grand prix propre et spécifique. En un mot : sa bonté.

Avant d'entrer dans la seconde partie de notre réflexion, je dois poser une prémisse assez importante. Il existe une vérité sur le bien de la personne, qui peut être partagée par toute personne douée de raison. Que signifie « la vérité sur le bien » ? Cela ne signifie pas en premier lieu ce que l'on doit ou ne doit pas faire. C'est la perception de la valeur propre d'une réalité (dans notre cas : la conjugalité).

Je prends un exemple. En voyant la Pietà de Michel Ange, nous « voyons » une beauté

sublime, ce qui fait que ce morceau de marbre est unique : il a en soi sa propre valeur. En ce cas : une valeur esthétique.

A la question *qu'est-ce que le bien/ qu'est-ce que le mal*, la réponse n'est pas de dire de manière simpliste : c'est ce que chacun pense être bien/mal, sans que personne ait la possibilité de partager une même réponse. Il existe au contraire une vérité sur le bien, qui peut être découverte et partagée par toute personne douée de raison. Nous autres, nous cherchons quelle est la valeur propre de la conjugalité, sa précieuse spécificité, sa beauté évidente. Le bien qu'est la conjugalité présente deux aspects fondamentaux.

Le premier. La conjugalité est une *communio personarum*. La bonté propre de la conjugale est une bonté de communion. J'aimerais que nous notions quelques-unes de ses dimensions.

(a) Une telle relation ne peut exister qu'entre personnes, et son fondement consiste en la perception de la bonté, du caractère précieux propre à la personne. Les conjoints sont, l'un pour l'autre, des *personnes*.

(b) La *communio personarum* qui constitue le bien de la conjugalité n'est pas fondée sur les émotions, sur la simple attraction physique : même les animaux sont capables de liens basés sur cela. Seules les personnes sont capables de la promesse suivante : « Je promets de t'être toujours fidèle... tous les jours de ma vie. » Seules les personnes sont capables de vivre en communion, car seules les personnes sont capables de se choisir de manière libre et consciente.

(c) Seule la personne est capable de faire le don *d'elle-même* et seule la personne est capable d'accueillir ce don. La personne – et la personne seulement – est capable d'autodotation,

parce qu'elle est capable d'autopossession, dans la force de sa liberté. Il est évident qu'elle ne peut donner ce qu'elle ne possède pas, et la personne peut se posséder elle-même dans la force de sa liberté. Mais la personne peut aussi renoncer à sa liberté, et se maintenir au niveau où elle se laissera conduire par le *mainstream* social ou par ses propres pulsions. La conjugalité est particulièrement exposée à ce piège.

(d) La *communio personarum* conjugale – autodonation et accueil réciproque – plonge jusque dans *l'intimité de la personne* : au « Je » lui-même. C'est *la personne en tant que telle* qui est donnée/accueillie. C'est là peut-être le mystère le plus profond de la conjugalité. Vous savez bien que la Sainte Ecriture désigne le rapport sexuel homme-femme par le verbe « connaître ». Il s'y vit une révélation de l'un à l'autre dans leur identité intime.

C'est dans cet événement que peut s'introduire une sorte d'indolence, de paresse spirituelle qui empêche les conjoints d'aller au bout de cet acte qui ne peut naître que de leur centre spirituel et libre. Et alors la communion des personnes s'engourdit.

Le deuxième aspect de la valeur éthique qui est le propre de la conjugalité, c'est la capacité qui lui est intrinsèque d'être à l'origine d'une nouvelle personne humaine.

La possibilité de donner la vie à une nouvelle personne est inscrite dans la nature même de la conjugalité. C'est elle, dans l'univers créé, la plus haute capacité et la plus haute responsabilité dont disposent l'homme et la femme. Elle est l'un des « points » où l'action créatrice de Dieu entre dans notre univers créé. Le temps dont je dispose ne me permet pas de prolonger la réflexion sur ce thème sublime.

Conclusion

Deux simples réflexions pour conclure. *La première.* Vous avez remarqué que je me suis bien gardé d'utiliser le mot *amour*. Pourquoi donc ? Parce qu'il a fait l'objet... d'une sorte de vol à la tire. L'une des paroles-clef de la proposition chrétienne, l'amour justement, a été prise en otage par la culture moderne et elle est devenu un terme vide, une espèce de récipient où chacun met ce qu'il sent. La vérité de l'amour est aujourd'hui difficile à partager. « Dépourvu de vérité, la charité bascule dans le sentimentalisme. L'amour devient une coque vide susceptible d'être arbitrairement remplie. C'est le risque fatal auquel est exposé l'amour dans une culture sans vérité » (Benoît XVI, *Caritas in veritate* 3).

La deuxième. Les témoins de la vérité de la conjugalité auront la vie dure, comme il n'est pas rare que cela arrive aux témoins de la vérité. Mais il s'agit là de la tâche la plus urgente de l'éducateur.

Cardinal Carlo Caffarra

archevêque de Bologne

**• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un
courriel par jour. [S'abonner](#)**

Riposte-catholique

La réinformation catholique au quotidien
<http://www.riposte-catholique.fr>

© [leblogdejeannesmits](#) pour la traduction.

[Réseau Riposte catholique](#)